

Architecture de l'ouvrage

Chaque partie comprend trois textes, traduits de l'anglais, introduits chacun par une présentation, qui peut se lire indépendamment de la traduction. Ces présentations resituent le texte dans un courant théorique, dans l'œuvre d'un auteur et dans un espace de controverse, mais elles s'émancipent aussi de la référence directe au texte pour faire le point sur des questions générales concernant la démarche ethnographique. Un appareil bibliographique en fin d'ouvrage permet au lecteur intéressé de pousser plus loin son enquête. *L'engagement ethnographique* peut donc se lire comme un *reader*, rassemblant, à des fins pédagogiques, des textes récents de réflexion sur le travail de terrain, ou comme un ouvrage de synthèse, avançant des prises de position sur des enjeux essentiels – comme les genres et les styles de la description ethnographique, le rapport à l'analyse de réseaux, à l'histoire et à la mondialisation, l'éthique et la politique de l'enquête de terrain. Il se clôt sur un texte plus expérimental, «L'expérience ethnographique, l'enquête et ses publics» (postface), où sont repris ces différents thèmes.

La signature de cet ouvrage est collective. Pour information, Daniel Cefaï a pris en charge le chapitre premier; Philippe Gonzalez le chapitre 2; Cédric Terzi le chapitre 3; Paul Costey et Édouard Gardella les chapitres 4 et 6; Erwan Le Méner le chapitre 5; Carole Gayet-Viaud le chapitre 7. Daniel Cefaï a rédigé les présentations des chapitres 8 et 9; Paul Costey, Édouard Gardella, Erwan Le Méner et Daniel Cefaï ont traduit le texte de Hopper pour le chapitre 8; et Paul Costey le code d'éthique de l'American Sociological Association pour le chapitre 9. Daniel Cefaï a enfin écrit l'introduction et la postface et révisé toutes les traductions et présentations.

Remerciements

Cet ouvrage est le résultat du travail bénévole des coéditeurs. Nous remercions les auteurs des textes traduits de nous avoir aimablement accordé leur autorisation. Andreas Glaeser, de l'université de Chicago et Jack Katz, de l'université de Californie à Los Angeles, la School for Advanced Research on the Human Experience de Santa Fe, l'*Annual Review of Anthropology* et Cornell University Press nous ont de surcroît cédé gracieusement les droits traduction et de publication de leurs textes en français. Nous remercions également, pour leurs subventions en vue de la publication, le Centre d'étude des mouvements sociaux-Institut Marcel Mauss, laboratoire de l'École des hautes études en sciences sociales et du Centre national de la recherche scientifique; et l'université Paris-Ouest Nanterre-La Défense, respectivement, le département de sociologie, l'UFR « Sciences sociales et administration », l'école doctorale « Économie, organisations, société », le Conseil scientifique et le laboratoire Sophiapol.

L'engagement ethnographique

Qu'est-ce que l'ethnographie? La question pourrait sembler aujourd'hui sans objet, tant les chercheurs en sciences sociales sont nombreux à se réclamer d'une telle démarche, de ses modes d'enquête, d'analyse et d'écriture. L'ethnographie se trouve pourtant dans une étrange position. Elle a réussi à se gagner une place, bénéficie même d'un effet de mode, tant l'étiquette de « terrain » est prisée; mais elle ne jouit pas pour autant d'un statut assuré, et doit sans cesse avancer des justifications sur son propre compte. Elle continue d'être l'objet, sinon de dépréciations, en tout cas d'incompréhensions sur les opérations qu'elle engage, sur son manque de représentativité et sur son peu d'utilité en pratique. De cet écart persistant entre le succès d'une approche qui a dépassé depuis longtemps le seul cadre académique et les interrogations répétées sur ce qu'elle est et ce qu'elle fait naît un malaise, que le flou de ses définitions contribue à maintenir.

La spirale de l'enquête

Donnons-nous ici une définition minimale, qui trouvera à n'en pas douter ses contre-exemples, mais qui permettra de disposer d'un plus petit dénominateur commun autour duquel s'entendre. Par ethnographie, on entendra une démarche d'enquête, qui s'appuie sur *une observation prolongée*, continue ou fractionnée, d'un milieu, de situations ou d'activités, adossée à des savoir-faire qui comprennent l'accès au(x) terrain(s) (se faire accepter, gagner la confiance, trouver sa place, savoir en sortir...), la prise de notes la plus dense et la plus précise possible et/ou l'enregistrement audio ou vidéo de séquences d'activités *in situ*. Le cœur de la démarche s'appuie donc sur l'implication directe, à la première personne, de l'enquêteur, qu'il soit sociologue, anthropologue, politiste ou géographe, en tant qu'il observe, en y participant ou non, des actions ou des événements en cours. Le principal médium de l'enquête est ainsi l'expérience incarnée de l'enquêteur.

Cette expérience se déploie comme une *spirale*, qui trouve son point d'impulsion dans les multiples troubles pratiques ou énigmes théoriques qui grèvent la compréhension de l'enquêteur, et qui se déroule dans le va-et-vient entre les multiples opérations d'interaction, d'observation et d'enregistrement, d'échantillonnage, de codage et d'analyse. C'est au cœur de cette spirale d'expérience, dans la transaction entre des personnes qui se font « enquêtrices » et « enquêtées » et un environnement qui est redéfini comme « terrain d'enquête¹ », que se noue un engagement spécifique. Lorsqu'un ethnographe prend pied et langue sur un site pour y conduire une enquête, il y trouve ses appuis, traverse des épreuves de compréhension, se familiarise avec des lieux et avec des gens, alterne entre les moments d'observation et de participation et les moments de recueil de données. Il pose des questions, lit des documents, vérifie des informations, il apprend des langues, se plie à des usages, accomplit des rituels. Il se met à l'école de ses enquêtés. Toutes ces activités s'enchaînent parfois sans cohérence apparente ; mais elles s'avèrent tendues vers la résolution d'un problème, d'ordre empirique et/ou théorique, qui ne trouve sa claire formulation qu'en cours d'enquête.

Faire de l'ethnographie, c'est d'abord observer des activités, régulières ou exceptionnelles, en situation, plutôt que s'en tenir à des typologies préétablies et à des nomenclatures officielles, ou même à des corpus d'entretiens ou de récits biographiques. Les procédures d'observation et de description n'ont cessé de s'affiner et portent désormais sur des séquences temporelles d'activités en train de se faire, plutôt que sur des institutions ou des langages déjà arrêtés. Même si l'ethnographe apprend à repérer, dans une grande variété de cas, des régularités, qui sont traitées comme « habitudes », « routines », « rituels », « carrières », « dispositions », « grammaires », « régimes », « stratégies », « rôles », « symboles », « cadres » ou « cultures », son matériau premier consiste en situations d'activités, d'actions ou d'interactions. Et ces situations sont souvent composites, ancrées dans la singularité de l'ici et maintenant, tendues entre plusieurs logiques de rationalité et de légitimité, se prêtant à une pluralité de parcours dans leurs feuilletages de significations. Pour en rendre compte avec une certaine densité, il faut recourir à des modes d'exposition qui rompent avec les modélisations explicatives ou les analyses statistiques, plus systématiques et plus robustes.

Faire de l'ethnographie, c'est en effet accorder la part belle à la description détaillée de scènes, de processus ou d'interactions, constatés *in situ*, et faire passer dans un récit quelque chose de l'enchaînement et de la configuration des expériences des enquêtés. La spirale de l'enquête connaît un palier dans l'écriture d'un texte ethnographique. Les épreuves successives, traversées sur le terrain, et

1. Nous prenons les termes d'expérience et de transaction au sens de J. Dewey, *L'Art comme expérience* [1934], Pau, Publications de l'Université de Pau/Tours, Éditions Farrago, 2005, et A. Bentley, *Knowing and the Known*, Boston, Beacon Press, 1949.

les preuves auxquelles elles donnent lieu, s'ordonnent dans un récit. Ce récit n'est toutefois pas purement descriptif. Il pose déjà les jalons d'une analyse. Mais il refuse de trop vite se donner des clés explicatives ou interprétatives. Il laisse plutôt émerger l'analyse du corpus de données. Le travail d'écriture s'efforce de « prêter attention à l'action située » et de « rapporter l'explication de l'ordonnement des phénomènes à leur déroulement même² », sans en faire d'emblée l'ombre portée de structures, de normes ou d'intérêts. Au lieu de partir d'un point de vue en surplomb, le récit part des perspectives des enquêtés, en prise sur leurs problèmes, articulant leurs propres visions, déployant leurs propres solutions, engagés dans des processus de coopération et de compétition les uns avec les autres, coproduisant un monde commun.

Faire de l'ethnographie est, en outre, rarement exclusif d'autres modes d'enquête : les phases d'observation peuvent se combiner avec des phases d'entretiens, de recueil de documents ou d'archives ou d'analyse cartographique et statistique. À moins de s'en tenir à des situations sans épaisseur et sans profondeur, l'ethnographe est presque toujours conduit, par des exigences internes à l'enquête, qui relèvent autant des situations qu'il rencontre que des questions qu'il leur pose, à élargir l'horizon de l'investigation. Il recherche des points de comparaison, recadre un cas par rapport à d'autres cas, suit des personnes, des innovations, des informations ou des problèmes, change de grandeur d'échelle territoriale ou temporelle et scrute les antécédents de la biographie ou de l'histoire³. Si le travail de terrain requiert nécessairement un moment de familiarisation avec des personnes, des lieux, des actions, des intrigues, et peut dégager un « ordre de l'interaction⁴ » en mettant entre parenthèses tout ce qui transcende des situations de coprésence, il en appelle presque toujours à d'autres expériences, dans l'espace et dans le temps, accessibles grâce à la mise en œuvre d'autres méthodes d'enquête, à des fins de généalogie, de comparaison ou de systématisation.

On le voit déjà, certaines des critiques adressées à l'ethnographie s'effondrent. L'ethnographie n'est pas une simple méthode de collecte de données, mais requiert plutôt une transformation du regard sociologique ou anthropologique. Elle s'exerce *stricto sensu* sur des matériaux d'observation, mais elle va de pair avec une inflexion des façons de lire des textes, de mener des entretiens ou d'analyser des statistiques. L'ethnographie n'est pas condamnée au traitement idiographique d'événements uniques ou de situations singulières. Elle enquête sur des ordres en train d'émerger, des régularités en train de se faire, des rationalités en train

2. B. Lepetit, *Les formes de l'expérience*, Paris, Aubier, 1995, p. 14.
3. La question du rapport entre ethnographie et histoire est au centre du livre de A.-M. Arborio, Y. Cohen, P. Fournier, N. Hatzfeld, C. Lomba, S. Muller (eds), *Observer le travail. Histoire, ethnographie, approches combinées*, Paris, La Découverte, 2008.
4. E. Goffman, « L'ordre de l'interaction » [1983], in *id.*, *Les moments et leurs hommes*, Paris, Le Seuil et Minitel, 1988.

de s'articuler, des légitimités en train de prendre. Elle ressaisit des cohérences, à l'œuvre dans des contextes d'activité. L'ethnographie n'est pas à courte vue, encapsulée dans l'instant, incapable de prendre de la hauteur théorique, utile pour produire des descriptions monographiques, mais sans décoller du ras des données. Elle est, au contraire, une voie à suivre pour faire émerger des questions originales et pour reconfigurer des questions déjà répertoriées. Enfin, l'ethnographie n'est pas le règne de l'improvisation contre la technique, de la sensation contre le concept. Elle n'est pas un exercice de l'imagination littéraire, mais elle engage des savoir-faire d'enquête, d'analyse et d'écriture, dont on peut fixer des canons, sans pour autant les formaliser en une méthodologie générale.

La spirale continue de se dérouler, entre les phases successives de l'enquête. L'expérience du terrain est irremplaçable. Elle explore des socialités, des spatialités et des temporalités, depuis différents points d'accès, sur différents corpus de données, à différentes grandeurs d'échelle et moyennant différents outils d'investigation. Elle est la plus à même de montrer les ambiguïtés et les paradoxes de la vie collective et de rendre compte des calculs stratégiques comme des épreuves existentielles des enquêtés. Elle ancre les idées, leur donne de la chair, les affine et les enrichit, en les faisant jouer sur des cas : elle est une pensée en prise sur le concret. Elle est un puissant antidote contre la pensée abstraite, la caricature idéologique et l'esprit gestionnaire : elle soigne l'esprit contre le simplisme. Elle permet de mieux se connaître et de mieux connaître les autres, dominés ou déviants, marginaux ou subalternes, mais aussi d'autres groupes que l'on dit sociaux, culturels, ethniques... Elle est un outil de compréhension mutuelle et un vecteur d'expérience commune. Elle contribue à poser de façon nuancée, respectueuse du point de vue des principaux intéressés, recadrés dans leur contexte, des grands problèmes comme la globalisation, le racisme ou le sexisme : elle ouvre à des perspectives de problématisation générale, sans les déconnecter des situations concrètes où elles se trament.

En outre, l'enquête ne s'achève pas une fois qu'un texte ethnographique a été écrit et publié. La spirale de l'enquête trouve des prolongements et des rebondissements imprévisibles dans les activités de diffusion de ses résultats. Elle se poursuit en s'accroissant des péripéties d'un processus de réception, et de toutes les opérations d'appropriation et d'application qui en sont faites. Parfois, elle fait naître des publics – publics de réception esthétique d'un livre ou d'un film ethnographique ; publics d'appropriation de l'ethnographie comme d'une arme stratégique ; publics d'application de mesures politiques, inférées de l'analyse ethnographique ; publics de critique des résultats de l'enquête, allant à l'occasion jusqu'au rejet. Elle peut offrir des prises à des politiques de régulation démographique, d'aménagement urbain, de développement économique, d'intégration interculturelle ou de réforme pédagogique : elle peut apporter ses éclairages à l'action publique, même si sa densité l'handicape, à première vue, par rapport aux démarches modélisatrice

et statistique⁵. C'est l'un des points originaux de cet ouvrage-ci, d'insister sur la dimension morale et politique de l'enquête, quand elle se prolonge dans le moment de sa réception⁶.

Tous ces moments de l'enquête vont de pair avec des modes diversifiés d'engagement ethnographique. Et cet engagement ne se laisse pas dissocier d'une dynamique réflexive. C'est en cela, aussi, que le travail de terrain est une « expérience ». L'ethnographe s'interroge sur ses propres activités, sur leurs conditions de possibilité, sur les modalités pratiques de leur réalisation, sur leurs implications épistémologiques et théoriques, sur les conséquences dont elles sont porteuses pour le chercheur, ses informateurs et leurs environnements. L'ethnographe porte souvent un regard ethnographique sur lui-même. Enquêter, ce n'est pas simplement utiliser des instruments de récolte de données, et se transformer en spécialiste de l'une des techniques de méthodologie des sciences sociales, ni se livrer à une introspection sur « qui suis-je ? que fais-je ? où vais-je ? », et se perdre dans les boucles narcissiques de l'auto ou de l'égo-ethnographie. C'est s'engager dans des chaînes de transactions, à toutes les étapes de l'enquête, et dans le même mouvement, selon des modalités à décrire, transformer son terrain, transformer des savoirs et se transformer soi-même.

Quelle architecture avons-nous donné à *L'Engagement ethnographique* ? Elle articule trois dimensions, que tout ethnographe est susceptible de combiner dans sa pratique : *l'engagement dans l'enquête*, en particulier dans les épreuves de l'observation, de la description et de la compréhension ; *l'engagement sur un site*, toujours exposé aux problèmes de la délimitation spatiale et temporelle du terrain d'enquête et d'analyse ; *l'engagement dans la cité*, qui se joue dans des activités professionnelles d'enseignement, de recherche et d'expertise, et dans des activités civiques de défense de droits, de critique ou de militantisme.

L'Engagement ethnographique peut donc se lire aussi bien comme un *reader*, rassemblant des textes que nous avons jugés importants, ou comme un ouvrage de synthèse, proposant une réflexion fouillée et des prises de position sur les enjeux essentiels de l'ethnographie⁷. Il se clôt sur un texte plus expérimental, « L'expérience ethnographique, l'enquête et ses publics ». Son statut doit être distingué des autres textes. Il a valeur de prise de position – ce qui ne signifie pas qu'il ait fait consensus entre les auteurs de ce volume, ni même entre son rédacteur et lui-même. En

5. A. Desrosières, « L'opposition entre deux modes d'enquête : monographie et statistique », in *Cahiers du Centre pour l'Emploi*, Paris, PUF, 1993, p. 1-9 et « Du singulier au général. L'argument statistique entre la science et l'État », in B. Conein, L. Thévenot (eds), *Cognition et information en société*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1997, p. 267-282.

6. Les problèmes éthiques et politiques que posent les terrains anthropologiques constituent, dans une autre perspective, le fil rouge du livre coordonné par A. Bensa, D. Fassin (eds), *Les politiques de l'enquête. Épreuves ethnographiques*, Paris, La Découverte, 2008.

7. Il s'inscrit dans le prolongement d'un autre ouvrage : D. Cefaï, *L'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, 2003.

prenant appui sur les problèmes soulevés par l'ensemble de l'ouvrage⁸, nous y suggérons une façon de faire de l'ethnographie, inspirée du pragmatisme, de l'herméneutique et de la phénoménologie. Cette postface a plusieurs ressorts. Elle s'interroge sur la nature de la description, en relation à l'interprétation, à l'explication ou au jugement. Elle assume les acquis du tournant linguistique, mais en évitant de tomber dans ses travers postmodernes. Elle garde ses distances avec des approches fondées sur la rupture épistémologique. Elle maintient une exigence de rigueur dans le travail de l'enquête et de l'écriture, tout en l'ouvrant à son destin de réception, d'appropriation et d'application.

L'engagement dans l'enquête : observer, décrire et comprendre

La première partie est centrée sur le problème de la description sous divers aspects. L'activité de décrire reste paradoxalement la plus difficile à cerner, alors même qu'elle est au cœur de la démarche ethnographique. Elle est souvent le parent pauvre des cours de méthodologie où, de façon générale, le statut des données est peu interrogé pour lui-même, où les données d'observation et d'entretien ne sont guère différenciées et où la multiplicité des manières de décrire que nous ont léguées les traditions sociologique et anthropologique n'est pas réfléchie. L'art d'observer, de prendre des notes, de les relire, de les réassembler et de tirer de cette configuration de données des éléments de compréhension semble aller de soi, alors qu'il est de longue date, en d'autres lieux, l'enjeu d'une pédagogie spécifique. La description est pourtant une activité de plein droit en sciences sociales. Si elle comporte des schémas narratifs et des amorces d'interprétation et d'explication, elle ne s'y réduit pas. Elle montre les situations, les fait apparaître dans leur singularité et leur unicité, avant de les apprêter pour l'analyse : elle a le pouvoir de faire sentir tout en faisant penser. Mais avant de laisser le champ libre à l'analyse, elle s'astreint à séjourner au ras du sol, à explorer des situations avec ténacité, à comprendre ce que les participants y font, à saisir comment les événements s'y enchaînent et à trouver

8. Tout en défendant des positions convergentes entre nous, nous avons pris le parti d'un *pluralisme ethnographique, théorique et politique*. Quand nous ne sommes pas en accord avec les perspectives que nous avons choisi de présenter aux lecteurs, nous indiquons dans les présentations nos points de désaccord. Cette pluralité de relations aux données et aux idées, de façons de voir, de faire et de dire, de modes d'engagement professionnel et politique, n'est pas à nos yeux un problème et nous nous sommes de même interdit tout dogmatisme dans le type d'objets à façonner, de questions à poser, de références à citer, de conjectures à avancer. Le champ des possibles est ouvert en sciences sociales, sans que cela oblitère pour autant un droit à la critique et au jugement et sans que cela annihile l'existence d'épreuves de vérité.

les mots, en langage ordinaire, pour le dire. Les trois premiers textes apportent ainsi des réponses à la question : « Qu'est-ce que décrire ? »

Jack Katz, formé à l'enquête par Howard Becker à l'université de Northwestern, à Chicago, et en criminologie à la *Law school* de Yale, professeur de sociologie à l'université de Californie à Los Angeles (UCLA), est l'un des interprètes les plus en vue du travail de terrain. Dans « Du comment au pourquoi⁹ », il s'efforce de déterminer sept critères d'appréciation, appliqués spontanément par les chercheurs en sciences sociales pour juger de la qualité d'une description ethnographique. S'il a beaucoup hérité du style de Chicago, Katz a aussi beaucoup appris de l'ethnométhodologie, en termes de finesse et de rigueur de l'observation et de la description, et il a une sensibilité phénoménologique des plus aiguës, à l'œuvre dans ses comptes rendus d'épreuves affectives, sensibles et morales. En partant d'exemples tirés de la littérature sociologique et anthropologique, suivant le précepte d'une « épistémologie modeste » de description des pratiques de description, Katz réussit à spécifier un certain nombre de qualités des textes ethnographiques, captées au moment de leur réception, bien plus spécifiées et nombreuses que la « densité » de Clifford Geertz¹⁰ ou l'« autorité » de James Clifford¹¹. Ce faisant, il déplace le débat hors du relativisme textuel où celui-ci s'était enlisé pendant un temps. Katz revendique enfin sa filiation à une démarche d'induction analytique. Il montre les voies multiples par lesquelles les descriptions ethnographiques, loin de se replier sur un exercice idiographique, ouvrent le chemin aux raisonnements interprétatifs et explicatifs.

Robert M. Emerson, ancien étudiant d'Everett C. Hughes à l'université Brandeis¹², collègue de Jack Katz à UCLA, Rachel I. Fretz, qui a enquêté sur les Tchokwé au Zaïre pour le programme d'étude du folklore et de la mythologie de UCLA et Linda L. Shaw, professeur à l'université de Syracuse, qui a suivi des programmes d'accueil et de soin en ville de patients psychiatriques, ont écrit l'un des manuels les plus remarquables d'enseignement du travail de terrain, *Writing Ethnographic Fieldnotes*¹³. Le chapitre traduit ici est centré sur la difficulté de faire passer dans le travail de l'écriture ethnographique les significations des activités telles qu'elles sont vécues par ceux qui les accomplissent. L'ethnographe doit maintenir tout au long de l'enquête, de l'analyse et de la rédaction un engagement

9. J. Katz, « From How to Why: Luminous Description and Causal Inference in Ethnography », *Ethnography*, 2/4, 2001, p. 443-473 et 3/1, 2002, p. 63-90.

10. C. Geertz, « La description dense » [1973], in D. Cefaï, *L'enquête de terrain*, *op. cit.*, p. 208-233.

11. J. Clifford, « De l'autorité en ethnographie » [1983], *ibidem*, p. 263-294.

12. R. M. Emerson, « Le travail de terrain après Hughes : continuités et changements », *Sociétés contemporaines*, 27, 1997, p. 39-48 ; « Le travail de terrain comme activité d'observation », in D. Cefaï, *L'enquête de terrain*, *op. cit.*, p. 398-424.

13. R. M. Emerson, R. I. Fretz, L. L. Shaw, « Pursuing Members' Meanings », in *Writing Ethnographic Fieldnotes*, Chicago, University of Chicago Press, 1995, chap. 5, p. 108-141.

fort en faveur des perspectives des acteurs. Au lieu de traduire sans précaution ces significations, « du point de vue indigène », et de les forcer en les subsumant sous des concepts analytiques et des modèles théoriques, l'ethnographe doit, à chaque étape de la prise de notes, de la préparation de commentaires et de mémentos, de l'inférence par codage ouvert et de la production d'explications et d'interprétations, être l'obligé des « significations des membres ». « L'observation par le chercheur en situation permet seul de restituer l'emploi effectif et situé des catégories indigènes dans les interactions ordinaires. » Ce point a une incidence directe sur une critique adressée à l'ethnographie, souvent accusée de ne pas être à même d'analyser les « rapports sociaux » de classe, genre ou race ou les « forces sociales » qui « déterminent de l'extérieur » une situation. Emerson, Fretz et Shaw, en posant l'exigence de rendre compte, par observation et pas seulement par entretien, de la manière dont les gens s'y prennent pour définir et maîtriser leurs situations de la vie quotidienne, montrent le peu de solidité de cette critique.

D. Lawrence Wieder, professeur en communication à l'université d'Oklahoma, ancien étudiant d'Harold Garfinkel, récemment disparu, donne un exemple remarquable et unique en son genre de travail descriptif. Il est l'auteur d'un livre, *Language and Social Reality*¹⁴, composé comme un diptyque. Le premier volet restitue une enquête ethnographique assez classique sur le « code » des détenus dans une institution de prisonniers en liberté conditionnelle ; le second retravaille le même terrain, en déplaçant son regard vers ce qui a permis à l'enquêteur de découvrir le « code », de le voir à l'œuvre dans les interactions entre les détenus et les membres du personnel, et de s'en servir pour interpréter et expliquer le comportement des uns et des autres. Ce retour réflexif sur l'enquête fait apparaître que le « code », en tant que concept analytique pertinent, se fonde sur le « code », accessible sous les traits d'événements interactionnels. Cette observation accroît considérablement la charge descriptive qui pèse sur l'analyste. En effet, celui-ci ne peut se contenter de reprendre à son compte le « code » en tant que ressource explicative. Il doit en faire un thème de recherche à part entière. Il doit comprendre comment les résidents et le personnel en assurent l'intelligibilité, de façon continue et durable, au fondement de l'ordre social de la maison de réinsertion. Wieder recourt à cette fin à une « méthode documentaire d'interprétation ». Il retrace son travail de terrain sous les traits d'une dynamique de détermination réciproque entre, d'une part, l'intelligibilité du « code » à l'œuvre dans la singularité des interactions et d'autre part la disponibilité d'un « code » dont il pouvait se servir comme d'une structure d'arrière-plan. L'ethnographe ne peut plus se contenter d'explicitier le « code », c'est-à-dire de reprendre à son compte

14. D. L. Wieder, « Telling the Convict Code », in *Language and Social Reality*, La Haye, Mouton, 1974, p. 113-120, 154-157, 164-175, 183-193, 196-198, 211-214, 222-224 (selon la compilation de l'auteur pour Roy Turner, *Ethnomethodology*, Harmondsworth, Penguin Books, 1973).

des récits indigènes pour les formaliser. Il doit en restituer les moments d'usage et d'énonciation. Plutôt que de jongler avec des concepts importés, il s'appuie sur les ressources inhérentes aux activités incarnées, situées et réflexives des membres de l'institution carcérale, pour en rendre compte. Sans invalider l'analyse sociologique, il en propose une « spécification ethnométhodologique ».

L'engagement sur un site : réseaux, monde et histoire

La deuxième partie prend du champ par rapport à ces interrogations très minutieuses sur la description, ses liens à l'observation des activités pratiques, *in situ* et *in vivo*, et ses potentialités de déploiement de schémas interprétatifs et explicatifs. Elle attaque de front des questions qui ont gagné une pertinence théorique et politique forte ces dernières années, tant en sociologie qu'en anthropologie. Comment élargir, en étendue dans l'espace et en durée dans le temps, le terrain d'enquête, sans pour autant renoncer aux exigences de la méthode ethnographique? Cette question transversale se décline ici en termes de « réseaux », de « monde » et d'« histoire ». Premièrement, comment articuler la connaissance, en personne et au singulier, de sites déterminés, que rend possible l'ethnographie, avec la connaissance des réseaux parfois très étendus dont font partie les objets et les personnes que rencontre l'enquêteur? Il faut tenter de prendre en compte, dans le cours de l'enquête, des processus qui contribuent à façonner la situation sans y être immédiatement lisibles et sans pour autant renvoyer à des « structures inconscientes ». Deuxièmement, comment l'ethnographie peut-elle être une source d'information et de réflexion sur les processus de mondialisation et quels types de réaménagement de perspective cela requiert-il, en termes de méthodes d'enquête et d'analyse? Une ethnographie multisituée permet de rendre compte de la circulation, toujours plus dense et plus rapide, de personnes, de capitaux et de marchandises, d'informations et de technologies. Troisièmement, comment l'ethnographie et l'histoire peuvent-elles se nourrir l'une l'autre – comment l'histoire, par exemple, permet-elle d'enrichir les inférences que l'ethnographe accomplit vers des causes ou des raisons des actions qu'elle observe? Le retour sur des terrains déjà explorés peut donner lieu à une meilleure connaissance des objets ethnographiques, de leur histoire qui s'est déployée dans l'entre-temps et de la théorie qui a commandé à leur saisie.

Andreas Glaeser, formé à Harvard auprès Sally Falk Moore, actuellement professeur de sociologie à l'université de Chicago, est l'auteur d'un livre sur la réunification des polices de Berlin Est et Berlin Ouest, *Divided in Unity*¹⁵, et vient

15. A. Glaeser, *Divided in Unity: Identity, Germany, and the Berlin Police*, Chicago, University of Chicago Press, 2000.

de finir un manuscrit, *Political Epistemologies*, sur la police secrète dans l'ancienne Allemagne de l'Est. Dans « Une ontologie pour l'analyse ethnographique des processus sociaux. Élargir l'étude de cas élargie », écrit pour un volume de réflexions sur l'anthropologie de Manchester¹⁶, il se rallie à la critique de la délimitation des sites ethnographiques à des unités circonscrites d'espace-temps. Il recourt aux concepts de « processus » et de « réseaux », chers aux Mancuniens, pour rouvrir la situation ethnographique sur de plus vastes horizons spatiaux et temporels. Comment faire pour ne pas s'en tenir à des petites situations de coprésence et pour reconnecter ce que Goffman appelait l'ordre de l'interaction¹⁷ avec des processus qui à l'évidence le transcendent et le traversent ? Qu'est-ce qu'un site ethnographique ? En invoquant un « tournant processuel », Glaeser pose la question ontologique du statut de ce qui est observable, ici et maintenant, en relation à d'autres lieux et d'autres moments. Il tente de penser le « maquis dense de processus d'interaction », dont les temporalités multiples s'entrelacent, produisant une « apparence de “structures” dans une mer d’“événements”¹⁸ ». Cette interrogation a des conséquences sur la formulation des questions directrices, sur le choix des stratégies d'investigation et sur la sélection des objets de l'enquête, ainsi que sur la place de la théorisation avant, pendant et après le séjour sur le terrain. La conception du site d'enquête a ainsi des conséquences directes sur la façon de faire du terrain.

Michael Burawoy, ancien président de l'Association américaine de sociologie en 2004, professeur à l'université de Berkeley, est mieux connu en France. Passé par le Rhodes Livingstone Institute en Zambie (auprès de Jaap Van Velsen) et étudiant en doctorat à l'université de Chicago (auprès de Morris Janowitz), il est devenu le promoteur d'une version de l'étude de cas élargie et d'une ethnographie au service de la sociologie publique¹⁹. Burawoy est, à l'opposé des auteurs de la première partie, convaincu que l'ethnographie doit être armée d'une théorie forte, marxiste, selon lui. Et il pense que cette ethnographie doit être à la hauteur des défis de la globalisation, tentant du reste avec un groupe d'étudiants de poser les jalons d'une « ethnographie globale » : l'ethnographie doit inclure un moment d'analyse structurale des « forces », des « connexions » et des « imaginations » qui relient les situations

16. A. Glaeser, « An Ontology for the Ethnographic Analysis of Social Processes: Extending the Extended Case Method », in T. M. S. Evens, D. Handleman (eds), *The Manchester School: Practice and Ethnographic Praxis in Anthropology*, New York et Oxford, Berghahn Books, 2006, p. 64-93.
17. E. Goffman, « L'ordre de l'interaction » [1981], in Y. Winkin (ed.), *Les moments et leurs hommes*, Paris, Minuit, 1988, p. 186-230.
18. A. Glaeser, « Theory by Way of Ethnography », *Perspectives. Newsletter of the ASA Theory Section*, 27/1, janvier 2004.
19. M. Burawoy, « L'étude de cas élargie », in D. Cefaï, *L'enquête de terrain*, op. cit., p. 425-464 ; et pour une présentation de son parcours, voir « L'odyssée d'un ethnographe marxiste », in A.-M. Arborio et al., *Observer le travail*, op. cit., p. 153-168.

à des processus macro-historiques et sociologiques²⁰. Dans le texte « Revisites²¹ », il thématise une question qui n'avait jamais été traitée aussi exhaustivement. Il passe en revue une série de « revisites », plus fréquentes en anthropologie qu'en sociologie, qui permettent de donner une profondeur longitudinale à l'enquête ethnographique. En partant de son propre exemple de revisite du terrain d'enquête de Don Roy²², dans *Manufacturing Consent*²³, il dresse une typologie de ces « revisites », qui peuvent servir à falsifier les données empiriques et à reconstruire les propositions théoriques d'un prédécesseur, à décrire des mutations internes du terrain ou des transformations de ses structures externes. Il conçoit une série de fonctions des revisites, selon qu'elles sont périodiques, heuristiques, archéologiques ou confirmatrices – et en vient même à penser toutes les ethnographies comme des revisites.

George E. Marcus, professeur d'anthropologie à Rice University, fondateur de la revue *Cultural Anthropology*, était le coéditeur avec James Clifford de *Writing Culture*²⁴, à l'origine du « tournant rhétorique » en anthropologie. Il est moins connu pour avoir, à contre-courant de la plupart des recherches ethnographiques qui portent sur les « moins dotés en capital », étudié l'aristocratie des îles Tonga ou les familles les plus fortunées de Galveston, Texas. Très rapidement, il a remis en cause la fascination des anthropologues pour les petites communautés. Il s'est également interrogé sur la transformation du statut de l'anthropologue comme chercheur, amené à sortir de l'université et à s'engager dans une variété de contextes institutionnels, culturels et politiques²⁵. Il s'est retrouvé à l'avant-garde de la réflexion des anthropologues sur la globalisation, prenant la direction, entre 1994 et 2000, d'une entreprise éditoriale aux Presses de l'université de Chicago, intitulée *Late Editions*, où un diagnostic anthropologique « fin de siècle » était proposé sur les entreprises, les médias, les sciences et les techniques, les cultures politiques et les mouvements sociaux... Ces différents éléments jouent en filigrane de « Ethnographie du/dans le système-monde²⁶ » : l'ethnographie multisituée,

20. Burawoy M. (ed.), *Global Ethnography*, Berkeley, University of California Press, 2000.

21. M. Burawoy, « Revisits: A Turn to Reflexive Anthropology », *American Sociological Review*, 68, 2003, p. 645-679.

22. D. Roy, *Un sociologue à l'usine*, Paris, La Découverte, 2006.

23. M. Burawoy, *Manufacturing Consent*, Chicago, University of Chicago Press, 1979. Un extrait en est traduit dans le numéro 14 de la revue *Tracés*, « Consentir: domination, consentement et déni », p. 197-219.

24. J. Clifford, G. Marcus (eds), *Writing Culture: The Poetics and Politics of Ethnography*, Berkeley, University of California Press, 1986. Voir un bilan *a posteriori*: « Au-delà de Malinowski et après *Writing Culture*: à propos du futur de l'anthropologie culturelle et du malaise de l'ethnographie », *ethnographiques.org*, 1, 2002.

25. G. E. Marcus (ed.), *Critical Anthropology Now: Unexpected Contexts, Shifting Constituencies, Changing Agendas*, Santa Fe, School of American Research Press, 1999.

26. G. E. Marcus, « Ethnography In/Of the World System: The Emergence of Multi-Sited Ethnography », *Annual Review of Anthropology*, 24, 1995, p. 95-117.

qui prend la mesure du contexte de mondialisation, est plus qu'une ethnographie translocale, qui examinerait sur un mode comparatiste la forme que peut prendre le même problème en plusieurs lieux ou à plusieurs moments. Elle révolutionne la notion de terrain qui, de territoire circonscrit, devient flux en mouvement. La tâche de l'ethnographe est désormais de suivre des individus, des objets, des métaphores, des histoires, des vies, des conflits sur plusieurs sites. Et il est certainement le mieux armé pour montrer la globalisation d'en bas, en train de se faire.

L'engagement dans la cité : déontologie, morale et politique

La troisième partie tente de faire le point sur différentes versions de l'engagement dans la cité, en un sens politique, civique et déontologique. Elle prend acte du couplage des causes académiques et politiques en sciences sociales. Sans renoncer au principe wébérien de « liberté par rapport aux valeurs », elle refuse de le lire comme dissociation absolue des activités du savant et du politique et retrait des débats sur les problèmes publics. Mais elle le complique par une exigence de réflexivité forte sur les usages de la science et sur les régimes d'expérience et d'action du citoyen et du chercheur, de l'enseignant, de l'expert ou du militant ; tout comme elle appelle à la transformation en objet d'enquête ethnographique du lien entre les modalités et les intensités d'engagement dans la vie de la cité d'un côté et dans l'enquête scientifique de l'autre. L'apolitisme n'est pas une garantie d'intelligence et d'impartialité, et inversement, un activiste peut être capable de faire la part des choses sans que rien ne le condamne au sectarisme. Il se peut même que l'engagement ouvre des perspectives inédites en bousculant les évidences naturelles d'une discipline, tout comme inversement, des textes apolitiques soient mis au service de causes politiques²⁷. Nombre de chercheurs sont aussi des militants, défendent les droits de groupes défavorisés ou de territoires, professions ou espèces menacés ou ont une activité d'expertise auprès d'institutions politiques, judiciaires ou administratives. Pas question ici de politiser ou de moraliser l'ethnographie, mais de mieux cerner les liens qui se nouent entre plusieurs registres d'engagement.

Parmi les auteurs qui précèdent, Burawoy est le chantre d'une « sociologie publique²⁸ » et lie clairement ses préoccupations pour la transformation des

27. Le féminisme de Gayle Rubin a ainsi été l'analyseur des points aveugles de la théorie de l'échange chez Claude Lévi-Strauss, dont *Race et histoire* est un texte lu universellement et dont les *Structures élémentaires de la parenté* ont été évoquées par les opposants au Pacs et à l'homoparentalité.

28. Voir la traduction partielle, par Daniel Bertaux, dans la revue électronique de l'Association française de sociologie, de M. Burawoy, « Pour la sociologie publique », *Sociologos*, 1 (<http://socio-logos.revues.org>).

régimes économiques et sociaux en Hongrie ou en Russie et pour une « ethnographie globale » à des interrogations politiques ; tandis que Marcus, qui a été l'un des premiers à invoquer un « moment expérimental²⁹ » de l'ethnographie, conduite vers des destinées extra-universitaires, défend un « activisme circonstancié », selon les sites d'enquête, qui rende compatibles des engagements qui pourraient paraître contradictoires. En complément de leurs propositions, nous avons longtemps hésité, nous arrêtant dans un premier temps sur un texte fameux de Nancy Scheper-Hughes, « Le primat de l'éthique », où elle raconte comment son terrain brésilien l'a amenée à prendre le parti d'une « anthropologie militante³⁰ ». Nous avons également prospecté du côté des ethnographies subalternes et post-coloniales, de plus en plus discutées en France, grâce aux efforts d'anthropologues et d'éditeurs en prise sur le débat public et avons été également tentés par les *sciences studies*, qui aujourd'hui plus que jamais se retrouvent au cœur de processus de mise sur agenda, de délibération et de décision politique sur des dossiers technoscientifiques.

Lila Abu-Lughod, professeur d'anthropologie à l'université de Columbia, New York, a finalement retenu notre attention. Son article, « Écrire contre la culture³¹ », nous a paru défendre une position mesurée dans le champ des études féministes, ethniques et postcoloniales, tout en avançant des propositions radicales dans la critique du concept de « culture », le signifiant clé de l'anthropologie états-unienne de Boas à Geertz. Cette critique est politique : elle remet en cause les processus de constitution de l'identité et de l'altérité (*Othering/Selfing*), qui étaient le propre de l'imaginaire colonial (orientaliste ou africaniste). Elle est aussi épistémologique : le positivisme ethnographique, centré sur l'objet plutôt que sur la relation à l'objet, fixe des essences et participe de l'institution des oppositions entre civilisé et sauvage, entre homme et femme, entre blanc et noir, entre capitaliste et prolétaire. Abu-Lughod rejoint sous certains aspects le relativisme des « épistémologies perspectivistes » (*standpoint epistemologies*) et leur critique commune du capitalisme, du colonialisme, du racisme et du patriarcat, mais elle tente de le faire sans tomber dans les erreurs jumelles de ce qu'elle appelle le « féminisme culturel » et l'« orientalisme inversé ». Elle propose de nouvelles solutions dans le travail de l'enquête, de la description et de l'analyse, pour ne pas reproduire les grands parages d'antan – ce qu'elle appelle des « ethnographies du particulier » au service

29. G. Marcus, M. Fischer, *Anthropology as Cultural Critique: An Experimental Movement in the Human Sciences*, Chicago, University of Chicago Press, 1986.

30. N. Scheper-Hughes, « The Primacy of the Ethical: Propositions for a Militant Anthropology », *Current Anthropology*, 36/3, 1995, p. 409-440.

31. L. Abu Lughod, « Writing Against Culture », in Richard G. Fox (ed.), *Recapturing Anthropology: Working in the Present*, Santa Fe, School of American Research Press, 1991, p. 137-162.

d'un « humanisme tactique³² ». Et dans le même mouvement, elle se retrouve de plain-pied avec les débats de philosophie morale et politique sur les problèmes du féminisme ou du multiculturalisme.

Kim J. Hopper, professeur à la Mailman School of Public Health de l'université de Columbia, New York, pratiquant l'anthropologie urbaine et l'anthropologie médicale, a un engagement de près de trente ans pour la cause des sans-abri, qu'il récapitule dans *Reckoning with Homelessness*³³. Hopper fait partie de la Coalition nationale de défense de sans-abri, aux États-Unis, dont il a été le président entre 1991 et 1993. Souvent convoqué par les tribunaux en tant qu'expert, il est, en parallèle, attaché à restituer de la façon la plus précise possible les modes de vie des sans-abri. L'un de ses problèmes est d'assumer cette tension entre le savoir pour le savoir et le savoir pour l'action, clinique ou civique. Membre de la Society for Applied Anthropology, il a beaucoup réfléchi aux dilemmes pratiques qui se posent à toute démarche d'anthropologie appliquée. Dans son livre, il en appelle aux ethnographes, chargés de faire connaître la réalité vécue par les sans-abri, mais aussi de produire des documents ethnographiques qui ont une validité juridique devant les tribunaux et de contribuer à l'organisation des mouvements de revendications de droits des sans-abri. L'ethnographe assume ici une posture d'engagement civique, et non sans lucidité sur les limites politiques du témoignage bien documenté comme de la défense des droits des sans-abri, il franchit la ligne qui sépare l'enquêteur de l'activiste ou du militant. Cette posture de Hopper, qui ne se satisfait ni de l'expertise technique, ni de la dénonciation radicale, donne un point d'appui pour esquisser la perspective d'un « pragmatisme ethnographique ».

Le code d'éthique de l'Association américaine de sociologie³⁴ ferme la marche. Certains seront surpris de trouver ce document dans un ouvrage consacré aux méthodes, aux analyses et aux politiques de l'ethnographie, mais cette décision a plusieurs motifs. D'abord, à force de se concentrer sur les actes d'enquête et d'écriture, le lecteur risque de perdre de vue le fait que les ethnographes sont des professionnels, qu'ils ont un métier qui les conduit également à enseigner à l'université, à publier des rapports et à faire des conférences, à conseiller des programmes d'action publique et parfois, à prendre parti en tant qu'activistes. Ensuite, les problèmes épineux de la confidentialité et du consentement informé ne sont pas le propre des

32. Elle met en œuvre cette démarche dans son enquête sur les femmes bédouines en Égypte: L. Abu-Lughod, *Sentiments voilés* [1986], Paris, Les Empêcheurs de penser en rond, 2008; et, en phase avec le texte ici publié: *Writing Women's Worlds: Bedouin Stories*, Berkeley, University of California Press, 1993.

33. K. Hopper, « Limits to Witnessing: From Ethnography to Engagement », in *Reckoning with Homelessness: An Anthropological Perspective*, Ithaca, Cornell University Press, 2003, chap. 8, p. 204-218.

34. American Sociological Association, « Code of Ethics and Policies and Procedures of the ASA Committee on Professional Ethics », juin 1997 (dernière version disponible sur <http://www.asanet.org>).

ethnographes: ils se posent en général à tous les sociologues et anthropologues, qui sont à cet égard, plus ou moins confrontés aux mêmes dilemmes. Mais surtout, nous avons voulu rappeler nos collègues français, universitaires, chercheurs et étudiants, à des questions de déontologie qui, si elles occupent une place toujours plus grande dans d'autres pays, en particulier, dans le monde francophone, chez nos collègues québécois, ont eu plus de peine à émerger en France, sinon dans des organismes comme l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) ou l'Institut de recherche pour le développement (IRD). Il nous est paru important de donner quelques éléments d'information et de réflexion, à la fois positifs et négatifs, à l'heure où les associations professionnelles de sociologues et d'anthropologues s'interrogent sur le bien-fondé de la formulation de tels principes et procédures. La pratique de l'ethnographie est désormais indissociable d'une interrogation déontologique, éthique et politique.

